

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **136 (2010)**

Heft 12: **Formes du béton**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACTUALITÉ

ACTUALITÉ

COUP DE THÉÂTRE

La SA des éditions des associations techniques universitaires (SEATU) perd Rita Schiess, arch. dipl. EPF SIA FAS, comme présidente du Conseil d'administration. Réunie le 16 juin 2010, l'assemblée générale des actionnaires de la SEATU s'est opposée à sa réélection à la présidence, en raison d'un jugement du Conseil d'honneur de la SIA (voir p. 22). Cette décision obéit à une requête rédigée par le secrétaire général Hans-Georg Bächtold sur ordre de la direction de la SIA. Invoquant le verdict du Conseil d'honneur et disposant de la majorité absolue des voix au sein de la SEATU, la SIA estimait impossible de reconduire le mandat de l'actuelle présidente du Conseil d'administration, en dépit de son engagement couronné de succès à la tête de la SEATU.

Une grande perte

Le Conseil d'administration déplore cette issue. De son point de vue, Rita Schiess s'est fortement investie pour la SEATU depuis plus de dix ans et a considérablement développé la société. Or, l'infraction sanctionnée par le Conseil d'honneur est sans rapport avec le travail de Rita Schiess à la direction de la SEATU. Son éviction de la présidence du Conseil d'administration inflige une grande perte à l'entreprise et lui porte un coup dur.

Le Conseil d'administration a chargé le soussigné d'assurer l'intérim jusqu'à la désignation d'une nouvelle présidente ou d'un nouveau président. Dans

un contexte économique toujours très tendu – pour la presse écrite en particulier – le Conseil d'administration, la direction des éditions et les rédactions de *TRACÉS*, de *TEC21* et d'*ARCHI* doivent continuer à se focaliser sur le développement de leurs publications. Afin d'en consolider la portée, le Conseil d'administration a en outre décidé d'élargir sa collaboration avec les associations faitières à d'autres institutions, et de renforcer l'impact des revues par une offre complémentaire en ligne.

L'objectif premier de la SEATU demeure la rédaction et la diffusion d'informations essentielles sur les évolutions en cours dans les diverses disciplines relevant de l'architecture et des sciences de l'ingénieur. Cela implique la défense de nos responsabilités envers nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que la sauvegarde de l'indépendance rédactionnelle.

Le Conseil d'administration se félicite des excellents résultats atteints en 2009 malgré les aléas conjoncturels, et remercie toutes les parties concernées des gros efforts consentis. Il entend poursuivre dans la voie tracée sous la clairvoyante direction de son ex-présidente, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes de son lectorat.

Walter Joos¹

¹ Walter Joos est ingénieur civil dipl. EPF SIA, vice-président et président par intérim du Conseil d'administration de la SA des éditions des associations techniques universitaires (SEATU)



VÉLOS EN LIBRE SERVICE

En 2009, un système de vélos en libre service (VLS) a vu le jour sur le campus de l'EPFL et de l'UNIL: 60 vélos pour cinq stations de 12 bornes, accessibles à toute heure. Depuis, le réseau s'est rapidement élargi. De nouvelles stations ont vu le jour dans l'Ouest lausannois et de nouveaux réseaux se sont développés à Morges, Vevey, Lausanne, Fribourg et Yverdon, dans le Chablais (cet été), en Valais, au Tessin et en Suisse alémanique (dès cet automne).

Le système VLS s'intègre dans la chaîne de mobilité en couvrant les déplacements courts à moyens, avant tout dans les hyper-centres. Il remplit une fonction complémentaire aux modes de transport doux. L'attractivité et la disponibilité des transports en commun en zone urbaine sont ainsi augmentées. L'analyse des statistiques d'exploitation des réseaux existants démontre cette complémentarité, particulièrement en heures creuses, mais également durant les mois d'hiver, supposés moins propices.

Afin d'assurer un développement au niveau national, un effort particulier est actuellement apporté au niveau des standards technologiques et d'exploitation au sein du système de location velopass². Le VLS s'ouvre aussi à d'autres acteurs de la branche: transports publics régionaux, Car Postal, Mobility et également l'offre Rent A Bike des CFF.

**Vincent Pellissier et
Alexandre Métrailler, EPFL**

² <www.velopass.ch>